

Les Fables de La Fontaine et la formation des policières (Leçon 15)

Gilles Renaud¹

Le 8 octobre 2024

L'Homme et son Image est une Fable qui enseigne aux policières que certains des témoins en puissance qu'ils vont recevoir en entrevue sont incapables de juger de façon objective la réalité qui les entoure, surtout en raison de leurs carences au niveau de leur perception subjective de leurs habilités – se croyant parfaits, ils voient le commun des mortels comme étant moindre...

Vivant content nonobstant leurs erreurs

Un de versets, le 4^e, nous rappelle de façon précise que certaines personnes « Vivant plus que content dans son erreur profonde » sont susceptibles de tremper dans ce genre d'erreur en rapport à des questions d'envergure. Laisant de côté le volet des enquêtes, songez au fait que vous ne devez pas, vous-même, faire écho à ce défaut en refusant de corriger des erreurs de perception qui vous sont propres.

Se fâcher, si la réalité crue de la vie vous confronte

« Il s'y voit, il se fâche ; et ses yeux irrités » et un passage très bien connu au sein de la littérature et il illustre le fait que certaines personnes sont susceptibles – elles ne savent pas conserver une quiétude d'esprit et ce défaut peut donner suite à des déclarations peu ou pas fiables.

Un Homme qui s'aimait sans avoir de rivaux
 Passait dans son esprit pour le plus beau du monde :
 Il accusait toujours les miroirs d'être faux,
Vivant plus que content dans son erreur profonde.
 Afin de le guérir, le Sort officieux (1)
 Présentait partout à ses yeux
 Les conseillers muets dont se servent nos Dames ;
 Miroirs dans les logis, miroirs chez les Marchands,
 Miroirs aux poches des Galands, (2)
 Miroirs aux ceintures des femmes.
 Que fait notre Narcisse? Il se va confiner
 Aux lieux les plus cachés qu'il peut s'imaginer,

¹ Juge - Cour de justice de l'Ontario - janvier 1995 à avril 2023. Parmi mes livres, relevons Plaider – Un juge se livre, Les Éditions Yvon Blais, Cowansville, Québec, 2017, L'évaluation du témoignage Un juge se livre, Les Éditions Yvon Blais, Cowansville, Québec, 2008 et Principes de la détermination de la peine, Les Éditions Yvon Blais, Cowansville, Québec, 2004. L'auteur a aussi occupé à titre de Procureur adjoint de la Couronne (Ontario) et d'avocat au sein du ministère de la Justice (Canada).

N'osant plus des miroirs éprouver l'aventure. (3)
 Mais un canal formé par une source pure,
 Se trouve en ces lieux écartés :
Il s'y voit, il se fâche ; et ses yeux irrités
 Pensent apercevoir une chimère vaine.
 Il fait tout ce qu'il peut pour éviter cette eau.
 Mais quoi, le canal est si beau
 Qu'il ne le quitte qu'avec peine.
 On voit bien où je veux venir :
 Je parle à tous ; et cette erreur extrême
 Est un mal que chacun se plaît d'entretenir.
 Notre âme c'est cet Homme amoureux de lui-même ;
 Tant de miroirs, ce sont les sottises d'autrui,
 Miroirs, de nos défauts les peintres légitimes ;
 Et quant au canal, c'est celui
 Que chacun sait, le livre des *Maximes*. [Soulignement ajouté]

Vocabulaire

- (1) obligeant, qui rend volontiers un bon office
- (2) au XVIIe, t ou d
- (3) n'osant plus se regarder dans les miroirs